## DELF - DALF

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche propose une large gamme de certifications en français langue étrangère (diplômes et tests) pour valider les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu’aux niveaux les plus avancés.

L’offre est adaptée à tous les âges et tous les publics. Elle est harmonisée sur l’échelle à 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Les diplômes (DILF, DELF, DALF) sont indépendants et sanctionnent la maîtrise des quatre compétences langagières. Ils sont valables sans limitation de durée.

Validées par une équipe de psychométriciens experts en évaluation, ces certifications sont internationalement reconnues et fréquemment utilisées par les ministères étrangers en charge de l’éducation. Elles sont présentes dans plus de 1 000 centres d’examen répartis dans 164 pays.

Le site du CIEP recense toutes les informations concernant ces diplômes et les ressources qui y préparent.

Lien : <http://www.ciep.fr/delf-dalf>

Toutes les épreuves ont été conçues dans la perspective actionnelle du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui définit les utilisateurs d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et dans un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier, personnel, public, éducationnel ou professionnel.

Ces examens reposent sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans **linguistique**, **sociolinguistique** et **pragmatique**. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever de la **compréhension**, l'**expression**, l'**interaction** et la **médiation**.

Ce schéma a conditionné l'élaboration d'examens relevant donc systématiquement pour chaque niveau des quatre compétences, donnant selon les niveaux une place plus ou moins importante à l'interaction et à la médiation. Une note supérieure ou égale à 50/100 est demandée pour obtenir le diplôme.

Rappelons que ni la compétence linguistique ni l'adéquation communicative de la production ne seront jamais évaluées dans l'absolu : à chaque niveau correspond au contraire un seuil d'exigence différent, et l'on ne peut pas pénaliser un candidat pour une absence de connaissances relevant d'un apprentissage ultérieur. Le CIEP a élaboré un descriptif synoptique des contenus attendus (savoir-faire et contenus morphosyntaxiques), mais il invite les personnes intéressées à consulter les " **référentiels pour les langues nationales et régionales** ".

**Descriptif des épreuves :**DELF A1  -  DELF A2  -  DELF B1  -  DELF B2

## DELF A1

Ce niveau valorise les premiers acquis. Il s'agit du niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue dit " de découverte ". A ce stade, l'apprenant est capable d**'interactions simples**: il peut parler de lui et de son environnement immédiat.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature des épreuves : **A1** | Durée | Note sur |
| **Compréhension de l'oral**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).*Durée maximale des documents : 3 mn* |  0 h 20 environ | / 25 |
| **Compréhension des écrits**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne. | 0 h 30 | / 25 |
| **Production écrite**Epreuve en deux parties :    -  compléter une fiche, un formulaire    -  rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne. | > 0 h 30 | / 25 |
| **Production orale**Epreuve en trois parties :    -  entretien dirigé    -  échange d'informations    -  dialogue simulé. |  5 à 7 mn*préparation :**10 mn* | / 25 |

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20
\* Note totale sur 100
\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 /100
\* Note minimale requise par épreuve : 5 / 25

## DELF A2

Le DELF A2 se situe dans la même perspective et valide encore la compétence langagière d'un **utilisateur élémentaire**, considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature des épreuves : **A2** | Durée | Note sur |
| **Compréhension de l'oral**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes).*Durée maximale des documents : 5 mn* | 0 h 25 environ | / 25 |
| **Compréhension des écrits**Réponse  à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne. | 0 h 30 | / 25 |
| **Production écrite**Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message)-  décrire un événement ou des expériences personnelles-  écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter... | 0 h 45 | / 25 |
| **Production orale**Epreuve en trois parties :    -  entretien dirigé    -  échange d'informations    -  dialogue simulé. |  6 à 8 mnpréparation :10 mn | / 25 |

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40
\* Note totale sur 100.
\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100
\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

## DELF B1

A ce niveau, l'utilisateur devient **indépendant**. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature des épreuves : **B1** | Durée | Note sur |
| **Compréhension de l'oral**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes).*Durée maximale des documents : 6 mn* |  0 h 25 environ | / 25 |
| **Compréhension des écrits**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : -  dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée-  analyser le contenu d'un document d'intérêt général. | 0 h 35 | / 25 |
| **Production écrite**Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...). | 0 h 45 | / 25 |
| **Production orale**Epreuve en trois parties :-  entretien dirigé-  exercice en interaction-  expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur. | 0 h 15 environ*préparation : 0 h 10*(ne concerne que la 3epartie de l'épreuve) | / 25 |

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45
\* Note totale sur 100.
\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100
\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

## DELF B2

L'utilisateur B2 a acquis **un degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature des épreuves : **B2** | Durée | Note sur |
| **Compréhension de l'oral**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documentsenregistrés :-  interview, bulletin d'informations... (une seule écoute)-  exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes).*Durée maximale des documents : 8 mn* |  0 h 30 environ | / 25 |
| **Compréhension des écrits**Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits :-  texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone-  texte argumentatif. | 1 h | / 25 |
| **Production écrite**Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique) | 1 h | / 25 |
| **Production orale**Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur. | 0 h 20 environ*préparation : 0 h 30* | / 25 |

Durée totale des épreuves collectives : 2 h 30
\* Note totale sur 100.
\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100
\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

Un site dédié à la banque de sujets est accessible au lien suivant : <http://www.delfdalf.fr/index.html>

Un exemple de sujet : annexe jointe

Enfin nous joignons ici un livret complet qui présente le DELF dans sa dernière version.